

INTERVENTION PLANIFIEE 629
N/REF : 1/03/2025 51H18 C:000781 I:00603

SDC '2/2Bis la Motte Picquet'
C/O LMH Syndic de Copropriété
12, RUE PAUL BERT
BP 60142
35102 RENNES CEDEX 3

IMMEUBLE : 2/2BIS PICQUET
2/2BIS, RUE LA MOTTE PICQUET
.
35000 RENNES

Rennes, le 30 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : RES./SIPHON EU - MME HORVAIS TEL 02 99 30 62 80
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme C. GESTER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

(2 AVIS - GARANTIE - 2 BIS = CODE ACCES 1288 - ARRETÉ VILLE)

ENTRETIEN DU 22/04 :
- 2 RESEAUX EAUX USEES
- 2 SIPHONS EAUX USEES

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 23/04/25 a 16H24 Mme C. GESTER

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Réseau/Siphon Eu	1	270,55	270,55

TOTAL H.T.	270,55
T.V.A. a 10,00%	27,05
TOTAL T.T.C.En EURO	297,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.